REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

COMMUNIQUE N°0013-2025/CNDH-P

Relatif aux attaques contre les FAMa

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime ses vives inquiétudes face aux attaques multiples et coordonnées perpétrées ce mardi 1er juillet 2025 contre les populations civiles et les positions des Forces Armées Maliennes (FAMa) de Nioro, Molodo, Sandaré, Nioro du Sahel, Diboli, Gogui et Kayes. La CNDH s'incline devant la mémoire des victimes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Préoccupée par ces exactions odieuses et sur le fondement de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et les quatre Conventions de Genève relatives au droit international humanitaire, la CNDH :

- condamne avec la dernière rigueur ces attaques barbares et ignobles ;
- recommande au Gouvernement de poursuivre le renforcement des mesures de défense et de sécurité ;
- invite les autorités à rechercher, identifier et traduire en justice les auteurs, commanditaires et complices de ces abus graves aux droits humains et au droit international humanitaire ;
- réitère son soutien aux FAMa dans leur lutte contre le terrorisme, en conformité avec les droits de l'homme et le droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMAs.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée, car nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 01/07/ 2025

Le Président

Professeur Alkadri DIARRA

Chevalier de l'Ordre National

-

CONTACT **: Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali**
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue *359*-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000